Qui promeut avec humour, charme ou cynisme ce qui suit?

- le pillage des ressources planétaires, la pollution, l'exploitation humaine
 - les valeurs les plus antisociales et le matérialisme outrancier
- la destruction généralisée de la santé des populations et de l'environnement...

Qui est le responsable principal des maux suivants?

- Entrisme idéologique à l'école
- Impossibilité des médias de traiter avec indépendance et profondeur une cause grave, une problématique de société, ou de critiquer une industrie ou une entreprise
 Privatisation de l'espace public...

Qui pesait 1 200 milliards d'euros de dépenses, soit le 1er poste au monde, en 2006?

LE SYSTEME PUBLICITAIRE!!

Cette puissante corporation a priori indéboulonnable envahit tous les espaces et tous les esprits, et ne souffre aucun contre-pouvoir.

LE COLLECTIF DES DEBOULONNEURS cherche à créer un débat de société et à interpeller les élus sur ces problématiques.

Son angle d'attaque est l'affichage car il affecte l'espace collectif et la démocratie. En revendiquant une taille maximale d'affichage de 50cm par 70cm et la suppression de tous les dispositifs énergivores, les déboulonneurs plaident le libre choix, la « liberté de réception », le droit à ne pas subir le matraquage publicitaire. Face à l'inertie des pouvoirs publics, à l'urgence démocratique, sanitaire, environnementale et sociale, à la puissance croissante des publicitaires, le collectif a choisi la désobéissance civile et l'action non-violente, en dégradant mois après mois et publiquement des panneaux publicitaires par barbouillage.

L'état a attaqué 7 barbouilleurs suite à l'interpellation de l'action d'octobre 2006 (Bd de l'Hopital à Paris). Malgré la grande véhémence du procureur, le magistrat a compris « l'état de nécessité » et la dégradation symbolique comme ultime recours. Il a prononcé une condamnation d'1euro symbolique, véritable reconnaissance de la cause et des enjeux soulevés.

Aujourd'hui, l'état fait appel de cette décision de justice.

Nous appelons chacun à nous soutenir dans ce combat :

- en venant au procès le 6 février 2008 à 12h (Cour d'appel de Paris, Bd du Palais dans le 1er arrondissement, métro Cité)
- en envoyant des dons (même 1 euro!!) afin de couvrir les frais d'avocat, (à l'ordre et l'adresse de Collectif des déboulonneurs, 24 r Louis Blanc. 75010 Paris)
- en nous rejoignant pour participer, barbouiller, organiser, médiatiser ...

Notre manifeste, ainsi que des photos, des vidéos, des récits de l'ensemble des collectifs des déboulonneurs sont en ligne sur www.deboulonneurs.org